

**LA GREVE GENERALE DE 1913 DANS
L'ARRONDISSEMENT DE LIEGE :
ANALYSE QUANTITATIVE (*)**

par

Linda FLAGOTHIER-MUSIN
Licenciée en histoire

La grève générale de 1913 est une grève importante. Outre les incidents de 1886, elle est la troisième grève générale en Belgique. Elle a pour but la révision de la Constitution qui permettra l'obtention du Suffrage Universel. Il s'agit d'une grève générale politique dans le sens où les travailleurs font grève "pour des motifs intéressant l'ensemble du prolétariat" et où le mouvement est dirigé "moins contre les patrons que contre le gouvernement". La grève présente également un caractère réformiste, puisqu'elle a pour objet, explique encore E. Vandervelde "d'obtenir une réforme, de conquérir (...) un droit" et non "de faire la révolution sociale, ou d'affranchir les producteurs de la domination capitaliste" (1). Du mouvement gréviste de 1913 dépendent de nombreux changements au sein du P.O. comme du gouvernement.

L'échec de la grève générale de 1902 est durement ressenti au sein du P.O.B. pendant plusieurs années. Mais la majorité catholique ne cesse de diminuer pour n'être plus, en 1910, que de 6 voix. Aux élections de 1912, un grand cartel est conclu entre libéraux et socialistes, sur la base d'une formule de suffrage universel. Contre toute attente, le scrutin du 2 juin fait remonter la majorité catholique de 6 à 16 voix. La déception est grande parmi la classe ouvrière, qui escomptait une victoire éclatante, et des incidents ont lieu dans les bassins industriels de Wallonie. L'armée réprime les désordres : il

(*) Cet article est extrait de notre mémoire de licence dirigé par M. le professeur R. DEMOULIN, titulaire de la chaire d'Histoire contemporaine et présenté à l'Université de Liège sous le titre "La grève générale d'avril 1913 dans l'arrondissement de Liège".

(1) E. VANDERVELDE, *La grève générale*, Paris, Librairie du Parti Socialiste, 1912, p. 5.

y a plusieurs morts et blessés. A Liège, les gendarmes tirent sur les fenêtres de la Populaire, faisant 3 morts.

Un appel au calme est alors lancé aux travailleurs par le Conseil Général du P.O., et l'idée d'une grève générale, pour l'obtention du suffrage universel, est envisagée. Le P.O. la veut cette fois "organisée, générale et pacifique". Après dix mois d'active préparation, elle se déroule du 14 au 24 avril 1913, de manière calme et massive. Le conflit se dénoue sur la base d'un compromis au niveau parlementaire, mais il faudra cependant attendre la fin de la première guerre mondiale pour que le suffrage universel soit adopté.

Des trois caractéristiques essentielles de la grève de 1913 — organisée, pacifique et générale (2) —, nous ne retiendrons ici que ce dernier aspect.

On a souvent essayé de définir ce qu'est une grève générale. E. Vandervelde souligne qu'il ne s'agit nullement de "la grève de tous les travailleurs de toutes les industries d'une région ou d'un pays (...) notion purement théorique. En fait, on dit qu'il y a grève générale, lorsque beaucoup d'ouvriers, appartenant aux principales industries, abandonnent le travail." (3).

On s'est cependant rarement penché sur les effectifs "exacts" des grévistes : le plus souvent, des estimations vagues sont avancées. C'est pourquoi, nous avons voulu savoir qu'elle était l'étendue réelle de la grève de 1913, en nous rapprochant au maximum de la réalité quantitative.

1. LES SOURCES

Les chiffres dont nous disposons pour notre étude proviennent de sources différentes : les archives de la Sûreté Publique de la province de Liège de 1831 à 1914 (4), les archives de l'Administration

(2) Transposition des mots d'ordre lancés par le P.O.B.

(3) E. VANDERVELDE, *op.cit.*, p. 6-7.

(4) A.E.L. (Archives de l'Etat à Liège), *Archives de la Sûreté Publique de la province de Liège de 1831 à 1914*, carton XV. (Cfr. inventaire de L. LINOTTE, *Les manifestations et les grèves dans la province de Liège de 1831 à 1914. Inventaire sommaire des archives de la Sûreté Publique de la province de Liège*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1964, 173 pp., (C.I.H.C., no. 34).

des Mines, les archives d'entreprises, et les archives de la police de la Ville de Liège (5).

Comme le crédit que l'on peut accorder à ces différents renseignements dépend essentiellement de la nature de l'information, nous serons amenés à examiner les moyens dont disposait chaque instance pour avancer une estimation chiffrée des grévistes.

Le bourgmestre de la ville de Liège reçoit chaque jour un rapport des commissaires des sept divisions de la ville. Ceux-ci font rapport à Gustave Kleyer (6) de la situation existant dans les charbonnages, ateliers et établissements industriels de leur propre division. Ce rapport écrit reprend généralement, sous forme de tableau, à la fois le nombre de grévistes et le nombre d'ouvriers habituellement occupés, ainsi que quelques considérations ou réflexions qui en découlent. Quotidiens dès le 14 avril et jusqu'aux environs du 25 avril, ils deviennent plus espacés par la suite et signalent uniquement la reprise du travail.

Le bourgmestre de Liège reçoit par ailleurs quotidiennement un rapport du Commissariat en chef de police-Brigade de Sûreté. Il s'agit de tableaux donnant la situation de la grève dans les charbonnages et dans les établissements industriels pour la banlieue de Liège uniquement. Les chiffres ne sont accompagnés d'aucun commentaire et, pour des raisons inconnues, les rapports des 14, 15 et 23 avril manquent. Ces deux grandes sources d'information permettent au bourgmestre de Liège d'apprécier journalièrement l'importance de la grève générale et son évolution, pour la ville de Liège et sa banlieue.

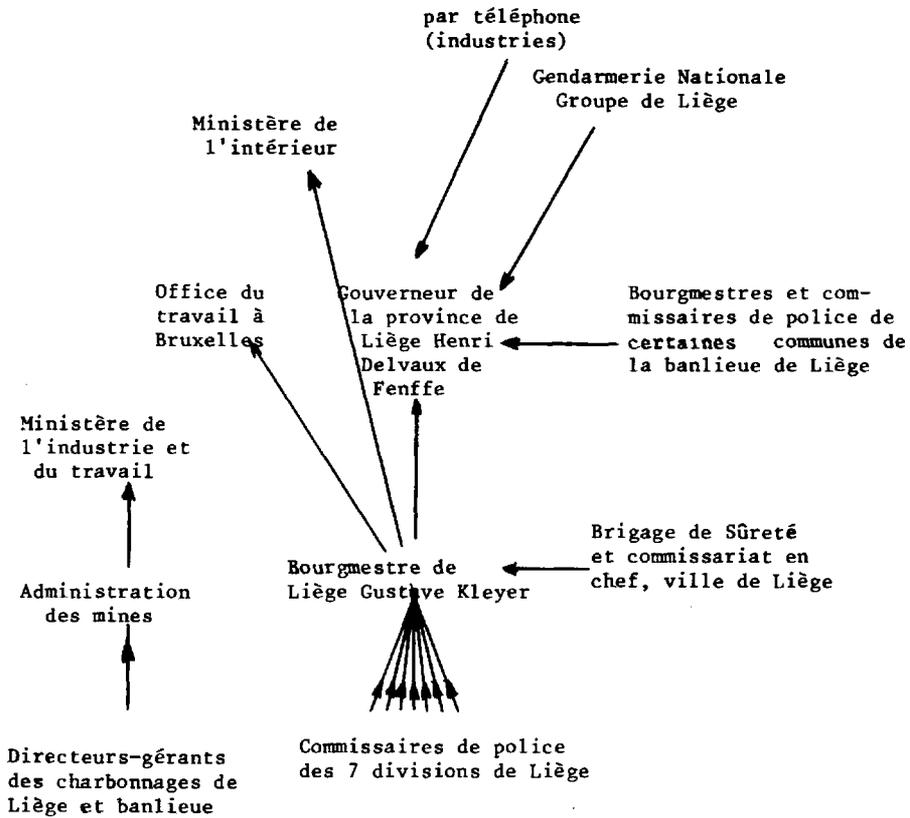
A son tour, Gustave Kleyer transmet une partie des renseignements reçus. Il fait un rapport quotidien de l'évolution de la grève à Liège au gouverneur de la province, Henri Delvaux de Fenffe (7),

(5) HVL (Hôtel de Ville de Liège), *Archives de la police de la ville de Liège*, carton LXX, dossier A. (cfr. inventaire de L. LINOTTE, *Les manifestations et les grèves de l'An IV à 1914. Inventaire sommaire des archives de police de la ville de Liège*, Louvain-Paris, Nauwelaerts, 1969, 140 pp. (C.I.H.C., no. 53).

(6) Gustave KLEYER, Habay-la-Vieille 1853-Liège 1939. Avocat, conseiller communal libéral 1884, échevin 1888, bourgmestre de 1900-1921. R. DEMOULIN, "Gustave KLEYER", *Biographie Nationale*, 1962, supplément T. 3, col. 507-514.

(7) Henri DELVAUX de FENFFE : catholique, Liège 1863 - Uccle 1947. Docteur en Philosophie et Lettres (Liège 1884), docteur en droit (Liège 1885), conseiller communal de Bovigny (1890-1895), conseiller provincial de Liège (1895-1898), représentant de l'arrondissement de Bastogne (1898-1900), représentant de l'arrondissement Arlon-Marche-Bastogne (1900-1908), gouverneur de la pro-

**ORGANIGRAMME DE LA CIRCULATION DES INFORMATIONS
RELATIVES AU NOMBRE DE GREVISTES DANS L'ARRONDISSEMENT
DE LIEGE EN AVRIL 1913**



à l'Office du Travail à Bruxelles, de même qu'au ministère de l'Intérieur. Les rapports des commissaires de police de la ville de Liège servent de base à ces différents envois (8).

Les sources d'information du gouverneur ne se limitent pas à la correspondance quotidienne qu'il entretient avec le bourgmestre de Liège.

En effet, chaque jour de grève, il reçoit un rapport de la Gendarmerie Nationale (groupe de Liège). Il s'agit de deux tableaux reprenant le nombre de grévistes à la fois pour les charbonnages et pour les établissements industriels de la région de Liège, ainsi que pour Seraing et le Plateau de Herve. Ces rapports sont toujours accompagnés d'une relation des faits, c'est-à-dire, soit de commentaires sur les chiffres donnés, soit du compte rendu d'un événement extraordinaire, tel un meeting, par exemple. Il s'agit d'une source très importante, puisqu'elle nous renseigne sur la banlieue de Liège, en plus de la ville.

D'autre part, certains bourgmestres écrivent également au gouverneur pour l'informer de l'évolution de la grève dans leur commune. Soulignons que de tels renseignements ne sont donnés que par quelques bourgmestres et rarement pour tout la durée de la grève. Il s'agit des bourgmestres d'Ans, Aywaille, Forêt-Trooz, Herstal, Grâce-Berleur, Jemeppe s/Meuse, Seraing, St-Nicolas, Tilff et Tilleur.

Enfin, mentionnons une source assez particulière. Le gouverneur fait téléphoner à toutes les entreprises qui ont demandé des troupes, afin de connaître le nombre de grévistes (9). Les résultats de ces appels sont consignés sur des feuilles de brouillon. Il s'agit d'états de la situation qui permettent à Henri Delvaux de Fenffe d'avoir une vue globale de l'évolution des événements. Ces rapports se font le matin et l'après-midi pour les premiers jours de grève, puis s'espacent puisque la situation reste calme.

Quant aux directeurs-gérants de charbonnages de Liège et banlieue, ils semblent avoir informés l'Administration des Mines qui transmet ses renseignements au Ministère de l'Industrie et du Tra-

vince de Liège (1908-1919), sénateur provincial du Luxembourg (1926-1936). cfr. P. VAN MOLLE, *Le Parlement belge, 1894-1969*, Gand, Erasme, 1969, p. 92.

(8) Nous avons retrouvé le brouillon d'une de ces opérations de comptage. HVL, *Archives de la police de la ville de Liège*, carton LXX, dossier A.

(9) A.E.L., *Archives de la Sûreté Publique de la province de Liège*, carton XV : *manifestations, meetings et grèves en 1913*, Le gouverneur à un secrétaire, le 14 avril 1913.

vail. Pour ce dernier schéma nous ne possédons que très peu de données. Notre connaissance de son existence se base uniquement sur, d'une part, la correspondance du directeur-gérant du charbonnage de la Minerie, Joseph Preudhomme, à l'ingénieur en chef de l'Administration des Mines, J.B. Beaupain, et d'autre part, sur une lettre adressée à l'Administration des Mines avant la grève, et par laquelle le Ministre de l'Industrie et du Travail, Armand Hubert (10), demande au directeur du 7^e arrondissement des Mines à Liège de le "...tenir chaque jour au courant de la situation du personnel de chacun des charbonnages, et par voie télégraphique de l'informer de tous les événements extraordinaires intéressant mon administration..." (11).

2. EFFECTIFS DE GREVISTES

Essayons de déterminer quels secteurs économiques du bassin liégeois sont atteints par la grève, et dans quelle proportion.

Pour plus de clarté dans la présentation, il faut distinguer les charbonnages des établissements industriels; de même, parce que les sources qui s'y rapportent sont différentes, les charbonnages liégeois sont envisagés séparément des charbonnages situés en banlieue.

La grève des mineurs

Neuf sièges de charbonnages sont situés dans la ville de Liège. Il s'agit des charbonnages de La Haye (St-Gilles et Laveu), Bois d'Avroy, Val Benoît, Aumônier, Espérance, Ste Marguerite, Batterie, Baneux et Grande Bacnure (G. Cloes). Cela représente environ 6.000 ouvriers mineurs.

Nous possédons, comme base à notre analyse, deux sources différentes : les rapports des commissaires de police de la ville de Liège, d'une part, et ceux de la Gendarmerie Nationale (groupe de Liège) d'autre part (12).

(10) Armand HUBERT : catholique, Lessines 15.8.1857-Marcinelle 1.10.1940, docteur en droit, commissaire d'arrondissement puis sénateur de l'arrondissement Mons-Soignies du 27.5.1900-1921. Sénateur coopté 1921-1932, ministre de l'Ind. et du Travail 2.5.1907-21.11.1918. Cfr. P. VAN MOLLE, *op. cit.*, p. 184.

(11) A.E.L., *Archives de l'Administration des Mines*, reg. 7/122.

(12) A.E.L., *Archives de la Sûreté publique de la Province de Liège*, carton XV, 1913. Rapports quotidiens de la Gendarmerie Nationale - HVL, *Archives*

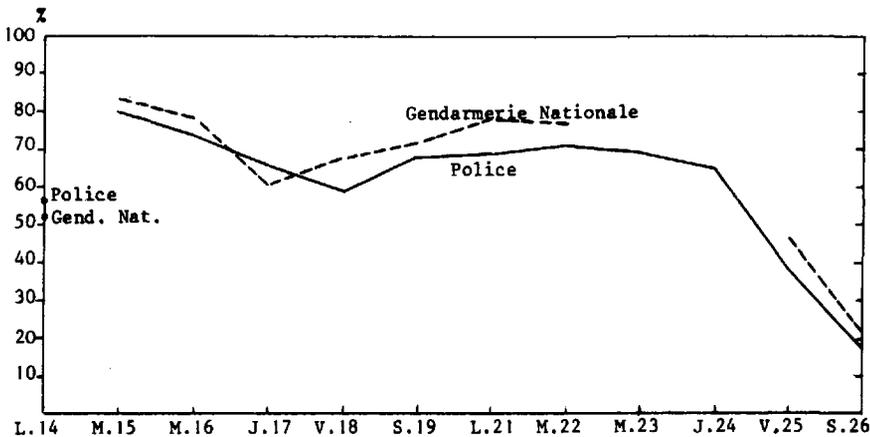
Il apparaît que pour chaque jour de grève des différences existent entre ces deux sources, en ce qui concerne le nombre des grévistes, mais aussi celui des ouvriers habituellement occupés par les charbonnages. Ces différences ne sont pas énormes; elles peuvent provenir, soit de la collecte des données, soit du calcul, de l'élaboration ou de la présentation des chiffres reçus.

Mais il faut peut-être voir le but même des rapports établis. S'agit-il avant tout de donner le nombre *exact* de grévistes dans les établissements ou d'établir simplement l'état de la situation dans sa division ou dans son secteur ? Ce qui paraît le plus important, tant pour la gendarmerie que pour la police, c'est surtout le maintien de l'ordre et l'exactitude n'est pas leur principal souci.

Dans le graphique I, les courbes représentent toutes deux le pourcentage de grévistes dans l'ensemble des 9 charbonnages liégeois, du 14 au 26 avril 1913. L'une indique le pourcentage de grévistes qui se dégage des rapports de la police pour les sept divisions. L'autre correspond aux données de la Gendarmerie (groupe de Liège).

GRAPHIQUE I

TOTAL DES EFFECTIFS DE GREVISTES (EN %) PAR JOUR DE GREVE
SELON LA GENDARMERIE NATIONALE ET SELON LA POLICE
DE LIEGE POUR LES 9 CHARBONNAGES DE LIEGE



de la police de la ville de Liège, carton LXX, dossier A, 1913. Rapports quotidiens des commissaires de police.

Sans apporter de données identiques, ces deux sources communiquent des renseignements fortement parallèles. Quelques réflexions se dégagent de ces deux tracés :

— Le pourcentage du 14 avril n'est pas, contrairement aux jours suivants, l'addition du nombre de grévistes pour le trait du soir du jour précédent et pour le trait du matin même, mais bien uniquement l'ensemble des grévistes dénombrés au trait du matin du premier jour de grève. Le taux de grévistes, qui pour ce seul trait du matin dépasse les 50%, est donc considérable.

— Le pourcentage de grévistes pour les 9 charbonnages est très élevé tout au long de la grève, il atteint même, le 15 avril, les 80%. De plus, si l'on calcule, du 15 au 22 avril 1913, la moyenne des deux pourcentages (Gendarmerie Nationale et police), on obtient comme pourcentage moyen par jour 72%, soit presque les trois quarts du personnel habituel occupé par les charbonnages de la ville de Liège.

— La grève se maintient dans les charbonnages liégeois jusqu'au 24 avril, jour où l'on note déjà un certain nombre de rentrées. La grève touche à sa fin, puisque c'est le 24 avril précisément que le Congrès socialiste décide la reprise du travail. Une très nette amélioration a lieu les 25 et 26 avril, puisque le pourcentage tombe de 65 à 17%. Le 28 avril, il reste seulement 150 grévistes au charbonnage de l'Espérance (13). Partout ailleurs, les houilleurs sont au travail. Il en va différemment de la reprise du travail dans les charbonnages situés en banlieue.

Dans la banlieue liégeoise, une soixantaine de charbonnages sont en activité. Ils sont situés sur 30 communes, en amont et en aval de Liège et sur le Plateau de Herve.

Les charbonnages de la banlieue font l'objet de rapports officiels émanant de la Gendarmerie Nationale et du Commissariat en chef de police-Brigade de Sûreté (14).

(13) A.E.L., *Archives de la Sûreté publique de la province de Liège*, carton XV, 1913. Ce nombre est communiqué par la Gendarmerie Nationale dans son rapport du 28 avril.

(14) La Brigade de Sûreté, indépendante de la police liégeoise, comptait 2 inspecteurs et 26 agents en 1906. Elle relevait uniquement de l'autorité locale et non des Parquets. Son activité parallèle à celle de la police communale avait pour but le maintien de l'ordre et l'arrestation des malfaiteurs. J. BROSE, *Histoire de la police liégeoise de 1795 à nos jours*, Huy, imp. coopérative, 1970, p. 201-209.

Les renseignements donnés par la Gendarmerie Nationale proviennent du tableau général pour Liège et sa banlieue, dont nous nous sommes déjà servis pour Liège-ville. Bien que les rapports des 23 et 24 avril manquent, cette source a le mérite d'être claire et complète.

Le Commissariat en chef de police-Brigade de Sûreté publie un tableau uniquement consacré à la banlieue. Ces chiffres correspondent à ceux de la Gendarmerie, mais il est impossible de déterminer leur éventuelle origine commune ou d'affirmer que l'une de ces deux sources est copiée sur l'autre. Les rapports de la police manquent pour les 14, 15 et 23 avril 1913.

Sur base de ces deux données, il est permis d'établir un tableau général où seule la situation du 23 avril n'est pas représentée. Ce tableau est la seule source "complète" pour les charbonnages de la banlieue de Liège.

En effet, les autres sources ne peuvent être utilisées pour des estimations à grande échelle, car les renseignements qu'elles apportent sont disparates. Il s'agit des quelques chiffres contenus dans les archives d'entreprises et des rapports de bourgmestres et commissaires de police de plusieurs communes liégeoises, dont les chiffres divergent toujours de la source principale, sans qu'il soit possible d'en dégager une orientation constante (15).

Les rapports de la Gendarmerie Nationale et de la Brigade de Sûreté — seule source complète et homogène — vont permettre de dresser le graphique II qui représente le pourcentage de grévistes dans les charbonnages de la région liégeoise, du 14 au 29 avril 1913.

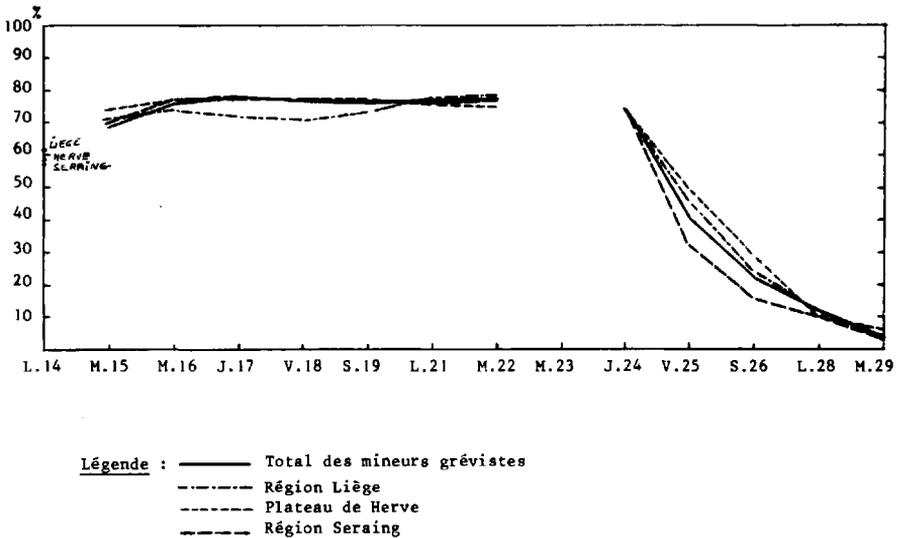
A l'instar des charbonnages de Liège-ville, les houillères du bassin liégeois et du Plateau de Herve accusent elles aussi un très fort pourcentage de grévistes. Dès le 14 avril, où seul le trait du matin est repris comme base pour le pointage des grévistes, on observe 59,5% de grévistes. Du 15 au 24 avril, la moyenne reste de 75,5% de grévistes, taux exceptionnel puisqu'il représente les trois quarts du personnel occupé habituellement dans les houillères de la région.

La grève se prolonge jusqu'au 24 avril, jour où le mouvement gréviste prend officiellement fin. Le 25 avril, les rentrées se font massivement et le pourcentage tombe de 74,2 le 24 avril à 40,6 le 25 avril. La reprise du travail s'échelonne pourtant sur plusieurs jours, généralement jusqu'au 28 avril ou le 1er mai.

(15) A.E.L., *Archives de la Sûreté publique de la Province de Liège*, carton XV, 1913. Rapports de la Gendarmerie Nationale et du bourgmestre d'Ans.

GRAPHIQUE II :

TOTAL DES EFFECTIFS DE MINEURS (EN %) PAR JOUR DE GREVE
SELON LA GENDARMERIE NATIONALE ET SELON LA BRIGADE
DE SURETE POUR LA BANLIEUE DE LIEGE, LA REGION DE
SERAING ET LE PLATEAU DE HERVE



En dépit du peu de commentaires des rapports officiels au sujet des informations chiffrées qu'ils publient, il est possible de dégager quelques conclusions.

Les charbonnages du bassin liégeois ont participé massivement à la grève générale. Le degré d'adhésion au mouvement y est très important, puisque le pourcentage moyen journalier du nombre de grévistes, du 15 au 26 avril, est de 64,5%.

Enfin, élargissons notre propos et comparons, indépendamment de la division ville-banlieue, l'importance et l'évolution de la grève

dans les houillères des trois grands secteurs géographiques repris par la Gendarmerie Nationale dans ses rapports, à savoir, la région de Liège, la région de Seraing et le Plateau de Herve.

L'évolution du pourcentage du nombre de grévistes suit un tracé fort semblable pour les trois régions, et cela pendant toute la durée de la grève.

Contrairement à ce que *la Dépêche* prévoyait peu de temps avant la grève (16), la participation des mineurs du Plateau de Herve est très forte.

Du 14 au 24 avril, les pourcentages reflètent une parfaite unité d'action chez les mineurs de l'arrondissement de Liège. De même, on note une reprise systématique du travail à partir du 25 avril, au lendemain de la décision du Congrès socialiste d'arrêter la grève.

Cependant, la reprise est plus lente chez les mineurs que dans les autres secteurs. Certains désapprouvent la décision du Congrès socialiste (17). D'autres fêtent le Saint Lundi, jour d'absence hebdomadaire par excellence. Enfin, certains houilleurs préfèrent attendre la fête du 1er mai pour reprendre le travail (18).

La grève dans les usines et les ateliers

Les sources dont nous disposons sont identiques à celles utilisées pour chiffrer les effectifs des mineurs en grève (19). Plusieurs de ces sources se recoupent. Une confrontation, assez semblable à celle déjà entreprise pour les charbonnages, est nécessaire sur deux plans.

Pour la ville de Liège, il faut examiner les rapports de la Gendarmerie Nationale et ceux de la police de Liège.

Quant aux établissements industriels situés dans la banlieue, les tableaux de la Gendarmerie Nationale et de la Brigade de Sûreté se complètent pour permettre l'établissement d'un tableau gé-

(16) *La Dépêche*, 12.4.1913, p. 1, col. 6.

(17) *L'Express*, 25.4.1913, p. 2, col. 1-4.

(18) *Gazette de Liège*, 15.4.1913, p. 1, col. 6.

(19) Les archives d'entreprises conservées pour cette époque ne contiennent aucune donnée chiffrée concernant la grève générale d'avril 1913. A.E.L., *Archives d'entreprises*, S.A. Angleur-Athus, reg. 87 - Cristalleries du Val Saint-Lambert, reg. 274.

néral. Mais l'existence des rapports de plusieurs bourgmestres et commissaires de police impose une comparaison entre le tableau général et ces derniers renseignements.

L'approche des chiffres n'est donc possible qu'au travers des résultats que nous obtiendrons de ces comparaisons. Envisageons successivement ces deux points :

Pour la ville de Liège, les rapports des commissaires de police des sept divisions de la Ville de Liège ne mentionnent l'existence que de 176 établissements industriels pour la ville de Liège, soit 13.331 travailleurs, alors que la presse en dénombre davantage. Le nombre d'ouvriers employés dans ces entreprises varie de 3 à 1.000, ce qui montre qu'il s'agit là d'un tableau détaillé où la police reprend à la fois les grosses usines et les petits ateliers.

La Gendarmerie Nationale établit quant à elle un tableau général beaucoup plus concis, où est reprise la situation des six grands établissements industriels liégeois. Les autres usines ou ateliers sont simplement regroupés en une rubrique intitulée : "Brigade de Liège - divers". Les six entreprises et la "Brigade de Liège-divers" représentent un total de 11.980 ouvriers.

Il apparaît que si le tableau de la Gendarmerie Nationale a le mérite d'être général et concis, celui de la police semble par contre présenter un caractère plus détaillé et plus complet, reflétant mieux le déroulement de la grève à Liège. C'est à ce dernier tableau que l'on se reportera pour déterminer le nombre de grévistes dans les usines et ateliers liégeois en avril 1913.

Le graphique III représente l'évolution du pourcentage du nombre de grévistes dans les usines liégeoises, du 14 au 25 avril, selon les chiffres fournis par les commissaires de police de la ville de Liège.

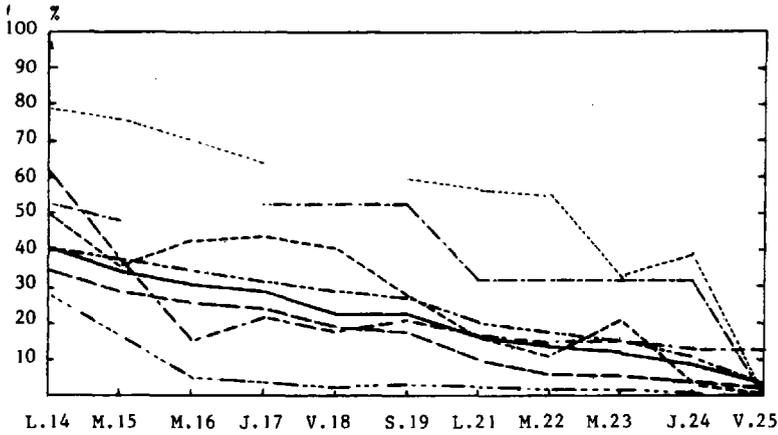
La courbe représentant l'évolution du pourcentage total des grévistes, pourcentage calculé sur la base d'un effectif total de 13.331 ouvriers, indique que les usines se sont jointes, dès le premier jour, au mouvement gréviste. Forte de 40,7% dès le 14 avril, leur participation décroît cependant jusqu'au 19 avril, de 17%. La reprise du travail s'accroît et le 23 avril, à la veille du Congrès socialiste, 88% des ouvriers des sept divisions ont déjà repris le travail.

La grève se déroule donc dans des proportions beaucoup plus modestes que dans le secteur houiller.

Selon la presse, il semble que "dans beaucoup de petits ateliers

GRAPHIQUE III :

TOTAL DES EFFECTIFS DE GREVISTES (EN %) PAR JOUR DE GREVE
SELON LES COMMISSAIRES DE POLICE DE LA VILLE DE LIEGE
POUR CHACUNE DES SEPT DIVISIONS DE LIEGE



LEGENDE :

- 1e division
- 2e division
- 3e division
- 4e division
- 5e division
- 6e division
- 7e division
- total des effectifs de grévistes pour les ateliers et établissements industriels.

on reprend rapidement le travail, car un grand nombre d'ouvriers ont décidé par solidarité et pour marquer leur sympathie au suffrage universel de faire grève les uns un jour, les autres huit jours" (20).

De son côté, la police précise dans son rapport du 14 avril que "dès la semaine précédant la grève, les ouvriers de quelques établissements ont procédé à un referendum, et comme une majorité a voté la grève, les patrons ont jugé utile de fermer les ateliers pendant quelques jours" (21). D'après ces mêmes rapports de police, il apparaît qu'une douzaine d'établissements ont donné congé à leur personnel pendant la grève.

D'autres usines ferment également leurs portes quelques jours pour cause de réparations aux machines, ou faute de matières premières.

Tous ces éléments démontrent fort bien que la grève ne se déroule pas uniformément dans tous les ateliers de Liège, et pour une même raison. Si l'on se reporte au graphique III, lequel représente les fluctuations du nombre de grévistes du 14 au 25 avril pour chacune des 7 divisions, on observe quelques différences dans l'affaiblissement progressif de la grève.

Celles-ci semblent être dues à la participation ou non au mouvement de certains corps de métiers. A cette époque, les ateliers appartenant à une même discipline se regroupent fréquemment dans un même quartier ou une même rue. C'est ainsi, par exemple, que les carrossiers se situent surtout dans la 3e division (Guillemins), les ébénistes dans la 7e division (Longdoz-Boverie) etc.

On observe qu'en dehors des fonderies et des serrureries, dont les taux de participation sont respectivement de 64,3% et de 46,1% pour 11 jours de grève, l'adhésion des différents corps de métiers liégeois au mouvement gréviste est relativement faible.

Considérant d'autre part l'incidence de la grève dans les grosses et dans les petites entreprises, on peut penser qu'à cette époque le caractère souvent familial des petits ateliers et le nombre restreint des travailleurs qui y sont occupés, de même que le "paternalisme" du patron, jouent fréquemment un grand rôle dans la non participation des ouvriers à un mouvement de contestation. Il "serait" plus facile de débrayer dans les grandes usines, là où l'effectif habi-

(20) *Le Soir*, 17.4.1913, p. 3, col. 3-4.

(21) HVL, *Archives de la police de la ville de Liège*, carton LXX, dossier A.

tuel des travailleurs est élevé, où des syndiqués ou des membres du P.O.B. ont la possibilité d'agir et où enfin la conscience politique a donc peut-être plus de facilités pour se développer.

Cette hypothèse ne se vérifie pas dans le cas de la grève générale d'avril 1913.

L'évolution du pourcentage des grévistes dans les 10 plus gros ateliers paraît être plus régulière et plus stable que celle de la situation dans les 10 plus petits ateliers liégeois. Mais le pourcentage moyen journalier du nombre de grévistes y est toutefois fort semblable, puisqu'il est de 20% dans les 10 plus gros ateliers (pour 10 jours de grève) et de 19,5% dans les 10 plus petits ateliers (pour 11 jours de grève).

Pour les ateliers de la banlieue, une seule source complète s'offre pour une étude statistique : il s'agit du tableau général établi sur la base des rapports de la Gendarmerie Nationale et de la Brigade de Sûreté.

Cette source s'impose par son caractère complet, précis et général, mais l'existence d'autres données, telles que les rapports des bourgmestres et commissaires de police de plusieurs communes mettent à nouveau en lumière la précarité de certains renseignements donnés par la Gendarmerie ou la police.

Le graphique IV représente l'évolution du pourcentage du nombre de grévistes dans les établissements industriels de la banlieue de Liège, du 14 au 28 avril 1913.

La grève débute le 14 avril avec un nombre de grévistes de l'ordre de 39,3% pour l'ensemble des établissements industriels de la banlieue, ce qui équivaut à 19.140 grévistes sur un total de 48.623 ouvriers. Ce pourcentage subit le 15 avril, une hausse assez importante de 7,7%, soit 2.815 grévistes de plus que la veille. Ce brusque changement s'explique surtout par l'augmentation du nombre de grévistes chez Cockerill.

Le rapport de la Gendarmerie Nationale renseigne seulement 800 grévistes pour cet établissement le 14 avril sur un effectif de 7.638 ouvriers, tandis que le 15 avril, 4.200 ouvriers de l'entreprise semblent participer au mouvement gréviste.

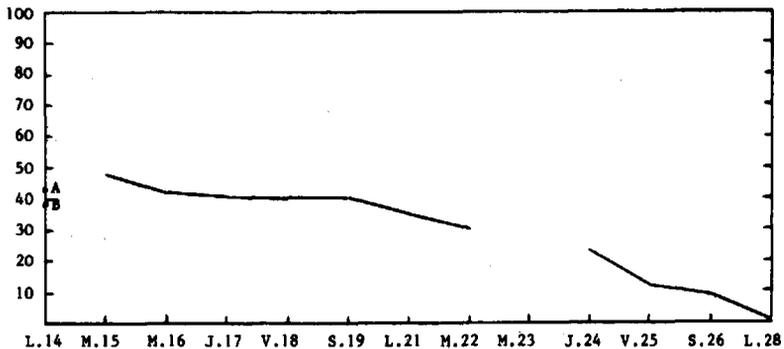
Il a déjà été vérifié précédemment que les informations communiquées par la Gendarmerie Nationale ne sont pas toujours exemptes d'erreurs. *La Meuse* (22) et *L'Express* (23) donnent des renseigne-

(22) *La Meuse*, 14.4.1913, 2e éd., p. 2, col. 2.

(23) *L'Express*, 14.4.1913, p. 2, col. 2.

GRAPHIQUE IV :

TOTAL DES EFFECTIFS DE GREVISTES (EN %) PAR JOUR
DE GREVE SELON LA GENDARMERIE NATIONALE ET LA
BRIGADE DE SURETE POUR LES ETABLISSEMENTS
INDUSTRIELS DE LA BANLIEUE DE LIEGE



Légende :

- A pourcentage de la Gendarmerie Nationale et de la Brigade de sûreté pour le 14 avril.
- B pourcentage corrigé par *La Meuse* (14.4.1913, p. 2, col. 2) et *L'Express* (14.4.1913, p. 2, col. 2).

ments fort divergents de ceux émanant de la Gendarmerie Nationale. Les deux quotidiens publient pour le 14 avril des chiffres provenant de la direction même de l'entreprise qui renseigne, pour l'ensemble des divisions de l'établissement — hormis la houillère Colard —

2.421 grévistes sur un effectif de 6.138 ouvriers. On peut donc présumer qu'il s'agit là d'une erreur de la Gendarmerie Nationale.

Les jours suivants, la situation se stabilise avec 40% de grévistes. Néanmoins, le lundi 21 avril, un mouvement de reprise se dessine et s'accroît. Avant même de connaître la décision du Congrès socialiste, les rentrées sont déjà très nombreuses, mais la plus grande chute du mouvement s'enregistre le 25 avril, avec une baisse de 11,6%. Le 28 avril, on compte encore 694 grévistes, mais la grève peut être considérée comme terminée dans les établissements industriels de la région liégeoise.

La reprise du travail est parfois retardée dans plusieurs établissements industriels, à cause des dégradations que présente une partie du matériel, suite à l'arrêt du travail (24).

La grève semble donc trouver un certain degré d'adhésion dans les usines de la banlieue. Toutefois, cette participation n'est guère aussi élevée que dans les charbonnages.

Il est impossible de procéder à une analyse détaillée telle que nous l'avons fait pour les usines et ateliers liégeois, puisque la Gendarmerie Nationale et la Brigade de Sûreté ne reprennent dans leur enquête que le nombre de grévistes dans les grosses entreprises et regroupent les autres en une seule rubrique. Force est de recourir à des sources qui se limitent à analyser l'attitude adoptée par les différents secteurs.

Dès le Congrès socialiste du 23 mars 1913, l'avis de la fédération des métallurgistes concernant la grève générale a été entendu. De cette déclaration, il ressort que les métallurgistes "estiment pour leur part que la seule issue, c'est la grève générale. Les 31.000 métallurgistes syndiqués de Belgique obéiront au mot d'ordre qu'ils attendent de ces assises" (25).

Le 2 avril 1913, le journal *La Meuse* interviewe à la Populaire Alphonse Gaspar, secrétaire du Comité exécutif de la Centrale des Métallurgistes de la Province de Liège. Ce dernier pense que "... le mouvement dans la région sera formidable, (...) il y a 11.000 métallurgistes syndiqués sur 37.000 environ; les non syndiqués seront sans

(24) C'est le cas aux Verreries de Chênée, où une répartition s'impose. A.E.L., *Archives de la Sûreté Publique de la province de Liège*, carton XV, 1913. Rapport de la Gendarmerie Nationale du 29 avril 1913.

(25) P.O.B. - Conseil Général, *Compte rendu officiel du XXVIIIe congrès tenu les 23, 24 et 25 mars 1913 à la Maison du Peuple de Bruxelles*, p. 30-31, Bruxelles, Ets Généraux d'imprimerie, 1913.

doute obligés de suivre” (26).

Du 27 mars au 13 avril 1913, plus de 62 meetings sont donnés par les militants de la Centrale des Métallurgistes liégeois en faveur de la grève générale (27).

D'après ces témoignages, il semble que les métallurgistes liégeois sont favorables à la grève générale, du moins en ce qui concerne les syndiqués; leur adhésion semble néanmoins être, en général, moins enthousiaste que celle des mineurs.

Le 14 avril 1913, dans son édition rose, *La Meuse* écrit : “... si la grève peut être considérée comme à peu près générale parmi les ouvriers des charbonnages et des carrières de la province de Liège, il n'en est pas ainsi pour les travailleurs de la métallurgie (...) dont la moitié au moins sont, ce lundi, à la besogne” (28).

L'incidence de la grève d'avril 1913 dans la métallurgie liégeoise peut donc paraître relative. Loin d'être adversaires du mouvement gréviste, les métallurgistes liégeois n'en sont pas les plus ardents défenseurs.

Les chiffres fournis par la Gendarmerie Nationale montrent que dans la métallurgie du zinc la grève est particulièrement peu suivie. Qu'il s'agisse des fours à zinc d'Engis, de Valentin Coq à Hollogne ou de la Vieille Montagne à Angleur, tous relèvent de la S.A. de la Vieille et Nouvelle Montagne. Aucun de ces établissements ne participe à la grève, sauf les fours à zinc d'Engis mais dans une proportion extrêmement minime.

Quant aux carrières de la région liégeoise, elles participent activement à la grève générale. Les paroles du représentant de la Fédération des ouvriers de la pierre au Congrès socialiste du 23 mars 1913 laissent déjà présager de cette large adhésion des carriers au mouvement gréviste : “Dans les mouvements antérieurs pour le S.U., les carriers ont toujours fait leur devoir. Leur passé répond de leur attitude dans le mouvement actuel (...) ils sont prêts à marcher pour la grève générale” (29).

(26) *La Meuse*, 2.4.1913, 2e éd., p. 6, col. 2-3.

(27) *Registre aux procès-verbaux du Comité exécutif de la Fédération des Métallurgistes de la province de Liège*, Fondation André Renard.

(28) *La Meuse*, 14.4.1913, p. 1, col. 1.

(29) P.O.B. - Conseil Général, *Compte rendu officiel du XXVIIIe congrès tenu les 23, 24 et 25 mars 1913 à la Maison du Peuple de Bruxelles*, p. 30-31, Bruxelles, Etablissements Généraux d'imprimerie, 1913.

Cette adhésion des carriers de la région liégeoise face au mouvement gréviste semble avoir été confirmée avant le 14 avril. Le 10 avril, *La Meuse* écrit : "A Poulseur, dans les carrières Spinette, Burton et Andrien, où des referendums ont été faits entre les ouvriers, la grève a été votée à la presque unanimité (...) dans les autres carrières, il en sera de même" (30).

De fait, dès le 14 avril, on observe dans les carrières de Poulseur et d'Esneux un degré de participation de 73,2%. Le pourcentage moyen journalier du nombre de grévistes dans ces carrières est de 51,4% pour l'ensemble de la durée de la grève.

Au nom des verriers, Bondas prend la parole le 23 mars au Congrès socialiste. Il souligne notamment le problème des "...rares endroits où il y a des coopératives patronales et des habitations ouvrières appartenant aux patrons. C'est ainsi qu'aux Cristalleries du Val Saint-Lambert, il y a, à l'intérieur de l'usine, plus de 300 maisons habitées par plus de 700 verriers, tailleurs, électriciens et ouvriers de réparation. Il est certain que le patronat exercera une grande pression sur ces esclaves modernes et il faut prévoir que la crainte de se voir jeter sur le pavé avec sa famille, n'arrête l'élan irrésistible qui entraîne tous les exploités vers la grève générale (...) mais (...) nous avons aux Cristalleries du Val Saint-Lambert plus de 100 syndiqués, nous allons profiter de ces dernières semaines pour faire une intense propagande et le 14 avril les "viandes à feux" seront dans la rue avec leurs frères des autres industries pour réclamer et conquérir l'égalité politique" (31).

Les paroles de Bondas sont très intéressantes, car elles soulèvent un problème très réel. Les verriers liégeois semblent favorables à la grève générale, puisque dès le 9 avril, "à Chênée, à la suite d'une réunion tenue mardi 8 avril, les verriers votent leur adhésion au mouvement" (32). Le 14 avril, les verriers de Chênée font grève unanimement.

Il en va tout autrement aux Cristalleries du Val Saint-Lambert où, dès le premier jour de grève, tous les ouvriers sont au travail. La grève y démarre très timidement le 15 avril avec 60 grévistes, et le

(30) *La Meuse*, 10.4.1913, p. 2, col. 2. Notons que dans les carrières, le préavis du grève n'existe pas; il en résulte que les ouvriers peuvent faire grève du jour au lendemain.

(31) P.O.B. - Conseil Général, *ibidem*, p. 34-35.

(32) *La Meuse*, 9.4.1913, 2e éd., p. 6, col. 1-2.

16 avec 100 grévistes (il s'agit peut-être des 100 syndiqués dont parle Bondas). Ce n'est que le 17 avril que le mouvement gréviste prend une certaine ampleur dans l'entreprise. Comme l'a souligné Bondas, la pression patronale paraît être assez forte, mais les verriers finissent par débrayer.

C'est ce que signale *L'Express* lorsqu'il écrit : "Aux Cristalleries du Val Saint-Lambert, un mouvement de grève s'accroît depuis la nuit dernière (du 15). Les ouvriers verriers de l'équipe du jour se sont réunis au nombre de 180 et ont voté la grève à l'unanimité (... ils sont allés mardi matin jusqu'aux portes de l'établissement et ont rebroussé chemin en chantant l'"Internationale". Il est établi aussi que de nombreux tailleurs et autres gens du métier, habitant l'autre rive de la Meuse, n'ont pas franchi le pont mardi matin" (33).

Le cas des Cristalleries soulève le problème des usines qui, en l'absence d'une partie seulement de leurs effectifs, sont complètement paralysées. La situation dans cette entreprise entraîne également les commentaires du *Journal de Liège* et de la *Gazette*. La feuille libérale écrit que "la décision des ouvriers verriers entraîne (...) le chômage forcé pour toute la population. Les meneurs qui, en conseillant la grève, ont réussi à débaucher les verriers, peuvent se féliciter du résultat obtenu" (34). Quant à la *Gazette de Liège*, elle explique qu'"il y a beaucoup de chômeurs aux Cristalleries, mais de catégories différentes. Il y a les chômeurs par intimidation, en raison des grévistes se trouvant à l'entrée, ensuite, les ouvriers provisoirement congédiés par la direction, celle-ci ne pouvant plus involontairement utiliser leurs services. Enfin, les ouvriers définitivement renvoyés pour avoir chômé sans donner préavis à la direction" (35).

Quoiqu'il en soit, les craintes émises par Bondas le 23 mars s'avèrent justifiées, puisque la Gendarmerie Nationale annonce dans son rapport du 26 avril 1913, et comme la *Gazette de Liège* l'avait expliqué, que 60 ouvriers des Cristalleries du Val Saint-Lambert ont été renvoyés.

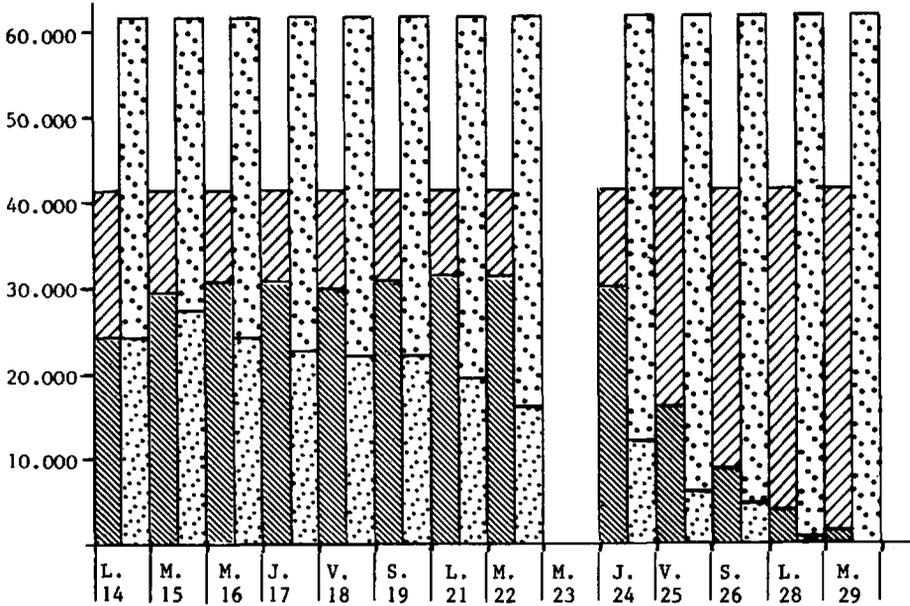
Ainsi le mouvement gréviste paraît relativement peu suivi dans les usines et ateliers liégeois. Ceux-ci débrayaient dès le 14 avril, mais moins massivement que dans les charbonnages. La participation des établissements industriels se fait aussi parfois suivant le corps de métier auquel ils appartiennent, et les plus gros comme les plus petits

(33) *L'Express*, 16.4.1913, p. 2, col. 1.

(34) *Journal de Liège*, 19.4.1913, p. 1, col. 6.

(35) *Gazette de Liège*, 19.4.1913, p. 2, col. 1.

**NOMBRE TOTAL DE GREVISTES DANS LES CHARBONNAGES ET DANS
LES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS, ATELIERS DE L'ARRONDISSE-
MENT DE LIEGE, DU 14 AU 29 AVRIL 1913, PAR RAPPORT A
L'EFFECTIF HABITUEL D'OUVRIERS**



Légende :

15 mm = 10.000 ouvriers

effectifs de grévistes dans les charbonnages



effectif habituel d'ouvriers dans les charbonnages



effectifs de grévistes dans les établissements industriels et ateliers



effectif habituel d'ouvriers dans les établissements industriels et ateliers



ateliers semblent faire grève dans des proportions assez semblables, mais de manière différente.

Quant à l'incidence de la grève dans les établissements industriels de la banlieue liégeoise, elle semble assez relative, puisque le pourcentage moyen journalier du nombre de grévistes est de 30% seulement. Toutefois, le mouvement ne se déroule pas de manière uniforme dans tous les secteurs. Si la métallurgie du zinc ne compte pratiquement aucun gréviste dans ses rangs, le reste du secteur et les carrières débrayent plus largement. Quant à la verrerie, la grève y connaît une évolution assez particulière; les verriers de Chênée participent au mouvement dès le 14 avril; par contre, le Val Saint-Lambert ne les rejoint que quelques jours plus tard. Cette participation tardive s'explique peut-être par la pression patronale, comme l'annonce Bondas; du moins, n'en connaissons-nous pas d'autre raison.

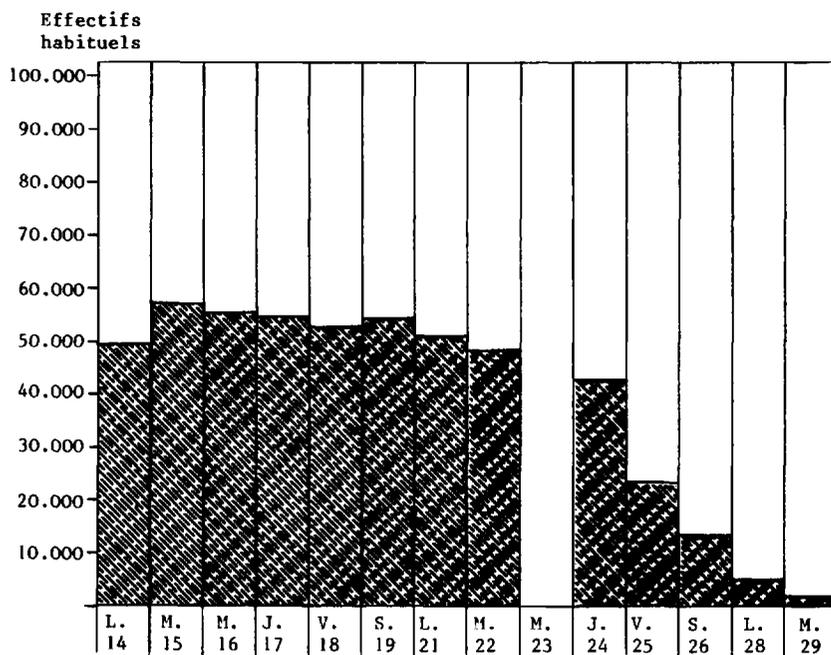
CONCLUSION

Les sources officielles qui ont été utilisées comme base à cette étude permettent de déterminer l'incidence et l'évolution de la grève d'avril 1913 dans l'arrondissement de Liège. Ces sources sont parfois sujettes à caution. Qu'on les compare entre elles ou avec des sources privées telles que les archives d'entreprises et des sources publiques telles que les archives de l'Administration des Mines, des contradictions apparaissent au niveau des données chiffrées qu'elles contiennent. C'est avec précaution qu'il convient de dégager quelques conclusions des rapports émanant des autorités.

La grève diffère suivant les secteurs économiques. Dans le secteur houiller, on débraye massivement du 14 au 24 avril, c'est-à-dire pendant la durée réelle de la grève. Le pourcentage moyen journalier du nombre de grévistes est de 73,2% pour un effectif total de 41.216 ouvriers. La grève connaît une même adhésion dans les charbonnages des bassins de Liège, Seraing et Plateau de Herve. Enfin, au lendemain du 24 avril, on enregistre une même rentrée progressive des travailleurs des trois bassins.

Dans les établissements industriels de la région liégeoise la situation est différente. De nombreuses entreprises participent au mouvement, mais dans une moindre mesure que les charbonnages. On évalue le pourcentage moyen journalier dans les usines, du 14 au 24 avril, à 34,7% seulement sur un effectif total de 61.954 ouvriers. De

**NOMBRE TOTAL DE GREVISTES DANS LES CHARBONNAGES,
ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS, ATELIERS DE L'ARRONDISSEMENT
DE LIEGE, DU 14 AU 29 AVRIL 1913, PAR RAPPORT A L'EFFECTIF
TOTAL HABITUEL D'OUVRIERS**



Légende :

10 mm = 10.000 ouvriers

effectifs de grévistes



effectif habituel d'ouvriers



plus, nombreux sont les établissements industriels qui reprennent le travail dès le lundi 21 avril. Ces usines relèvent de plusieurs grands secteurs; il s'agit de la métallurgie des ferreux et non ferreux : la pierre, la verrerie, etc., dont la participation au mouvement est fort différente.

Dépassant l'analyse différentielle, on peut enfin établir une vue d'ensemble sur le nombre de grévistes que compte l'arrondissement de Liège durant ces 10 jours de grève.

Le 14 avril, on enregistre déjà 48.903 grévistes sur 103.170 travailleurs occupés dans les charbonnages et établissements industriels de l'arrondissement (alors que ce nombre ne comprend que les traits du matin dans les charbonnages). Le mardi 15 avril, 56.913 ouvriers participent au mouvement (le nombre maximum de grévistes est atteint ce jour-là), mais dès le lendemain, la grève voit ses effectifs diminuer de manière imperceptible, mais continue. La baisse s'accroît durant la deuxième semaine de grève, et au lendemain du Congrès socialiste, le 25 avril, on constate une reprise massive du travail. Les jours qui suivent confirment cette tendance; on compte encore 1.496 grévistes le 29 avril.

Pendant toute la durée réelle de la grève, c'est-à-dire du 14 au 24 avril, il y a en moyenne par jour 51.833 grévistes dans l'arrondissement de Liège.

Ces calculs sont effectués d'après des renseignements officiels émanant des autorités. Il est normal qu'ils soient inférieurs aux estimations des socialistes, qui varient habituellement pour la région liégeoise entre 60 et 70.000 grévistes.

Les ouvriers occupés dans les services publics communaux, de même que le personnel des chemins de fer, postes et télégraphes n'ont pas participé à la grève, afin que le bon ordre règne pendant le déroulement de celle-ci.

En définitive, les sources administratives permettent d'établir le nombre de grévistes que l'arrondissement de Liège compte en avril 1913. Les rapports de la Gendarmerie Nationale, de la Brigade de Sûreté et police de Liège livrent, en effet, les principaux renseignements. Les archives d'entreprises et celles de l'administration des Mines n'apportent que peu d'éléments. Les entreprises semblent ignorer les mouvements sociaux, tandis que les ingénieurs du Corps des Mines se cantonnent dans des remarques d'ordre technique.

En conclusion, il apparaît que la grève de 1913 mobilise un grand nombre de travailleurs dans le bassin liégeois, et bien que le

pourcentage moyen journalier de grévistes ne dépasse pas les 50,2%, on peut, à juste titre, parler de grève générale dans l'arrondissement de Liège.

DE ALGEMENE STAKING VAN 1913 IN HET ARRONDISSEMENT LUIK. EEN KWANTITATIEVE STUDIE

door

Linda FLAGOTHIER-MUSIN

SAMENVATTING

Van 14 tot 24 april 1913 werd in België een algemene staking gehouden onder de leiding van de Belgische Werkliedenpartij om het gewoon algemeen stemrecht te verkrijgen. Deze sociale beweging was merkwaardig goed georganiseerd, verdiep ordevol en was algemeen. Wij hebben willen uitmaken welke de werkelijke omvang was van de staking in het arrondissement Luik door de kwantitatieve werkelijkheid zo dicht mogelijk te benaderen.

De bronnen waarover wij beschikken, namelijk de archieven van de Openbare Veiligheid in de Provincie Luik voor de periode tussen 1891 en 1914, de archieven van de Mijnadministratie, de archieven van de ondernemingen en de politie-archieven van de Stad Luik, tonen aan dat de staking in de onderscheiden economische sectoren op een uiteenlopende wijze werd opgevolgd. In de kolenmijnen legden zeer veel arbeiders het werk neer, terwijl de deelneming in de industriële vestigingen daarentegen veel geringer was (het dagelijks percentage van de stakers in de kolenmijnen bedroeg 73,2% bij een totaal effectief van 41.216 arbeiders, en slechts 34,7% in de fabrieken, op een totaal effectief van 61.954 arbeiders).

Als wij de differentiële analyse terzijde laten kunnen wij een globaal overzicht geven van het aantal stakers in het arrondissement Luik tijdens die tien stakingsdagen. Gedurende de hele staking, d.w.z. van 14 tot 24 april, bedroeg het dagelijks gemiddelde 51.833 stakers in het arrondissement Luik.

Het blijkt dus dat aan de algemene staking een groot aantal arbeiders deelnam in het Luikse bekken en dat men terecht kan gewagen van een algemene staking in het arrondissement Luik.

Linda FLAGOTHIER-MUSIN

**THE GENERAL STRIKE OF 1913 IN THE LIEGE DISTRICT
A QUANTITATIVE STUDY
by
Linda FLAGOTHIER-MUSIN**

SUMMARY

From April 14 to April 24, 1913 a general strike was held in Belgium, organized by the Belgian Labour Party in order to obtain the simple universal suffrage. This social movement was remarkably well organized and peaceful, as well as general. It was our intention to find out the real extent of the strike in the Liège district, approaching the quantitative reality as closely as possible.

The sources at our disposal which are the archives of the Public Security Service of the province of Liège from 1891 to 1914, the archives of the Mine-Administration, the enterprise-archives and the police-archives of the City of Liège, reveal that the participation in the strike varied considerably with the economic sectors.

The strike was almost general in the collieries, whereas the participation was much smaller in the industrial establishments (the average daily percentage of the strikers in the collieries was 73.2% of a work-force of 41,216, and only 34.7% in the factories, of a total of 61,954 labourers).

Leaving the differential analysis out of consideration, we can give an overall idea of the number of strikers in the Liège district during those ten strike-days. Throughout the entire strike, i.e. from April 14 to 24, there was a daily average of 51,833 strikers in the district of Liège.

So it appears that in the Liège basin a large number of workers participated in the general strike of 1913 and that, consequently, it is possible to speak of a general strike in the district of Liège.

Linda Flagothier-Musin, Chemin du Roua 4, 4050 Esneux